

L'ÉDITO

Dose de proportionnelle ou shoot démocratique



Alexandre MEDVEDOWSKY

est un ancien élève de l'École Nationale d'Administration (promotion Denis Diderot, 1984-1986). Magistrat au Conseil d'Etat à partir de 1986, il siège au cabinet de Laurent Fabius alors président de l'Assemblée Nationale de 1990 à 1992. De 1998 à 2001, il est professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille III et enseigne à l'IEP de Paris jusqu'en 2006. Il a été conseiller des Bouches-du-Rhône de 1998 à mars 2015. Nommé conseiller d'Etat en juillet 2001, il rejoint ESL & Network Holding la même année et intègre le Directoire d'ESL & Network Holding, dont il est nommé président le 1er janvier 2013. Il a été élu président du SYNFIE, le syndicat français de l'intelligence économique en mai 2014.

Il est de certains débats en France dont nous sommes coutumiers et dont on peut avoir le sentiment qu'ils ne finissent jamais. Parmi ces débats, celui sur le mode de scrutin permettant de désigner les représentants de la nation revient régulièrement à la une de l'actualité politique au grès des élections présidentielles et des programmes des candidats. D'autres pays, parmi les démocraties les plus anciennes, ont des systèmes électoraux beaucoup plus stables. Le Royaume Uni applique depuis plus de 150 ans son système pourtant bien injuste de scrutin uninominal à un tour. L'Allemagne a, depuis 1949, avec peu de modifications depuis, un scrutin mixte combinant scrutin uninominal à un tour et proportionnelle, en rupture avec la proportionnelle intégrale de la République de Weimar. Depuis 1787 les États Unis élisent leur chambre des représentants pour l'essentiel avec un mode de scrutin uninominal à un tour inspiré directement des britanniques. Cette stabilité tranche avec notre pays où une dizaine de réformes de scrutin législatif se sont succédées depuis l'avènement de la IIIème République.

Les partisans du retour à la proportionnelle ou de l'introduction d'une dose de proportionnelle invoquent la justice et l'exacte représentation des français pour justifier de leurs propositions. Une proportionnelle intégrale serait, selon eux, le meilleur moyen que chaque français soit représenté au niveau national de la même manière. L'instauration d'une dose de proportionnelle permettrait au moins de corriger les distorsions d'un scrutin uninominal et l'absence de représentation de certaines sensibilités à l'Assemblée Nationale et donc de répondre, d'une certaine manière, à la crise démocratique, à la perte de confiance en nos institutions.

C'est oublier un peu vite que gouverner nécessite une majorité politique et qu'en favorisant l'émiettement des partis politiques, le scrutin proportionnel ne favorise pas l'émergence de majorité et oblige donc la formation de gouvernement de coalition : 24 gouvernements en 11 ans entre 1947 et 1958 durant la IVème République. C'est également oublier que les coalitions ne se forment qu'après négociations, discussions et marchandages entre partis politiques pour en définitive appliquer une politique gouvernementale qui finit par ne plus avoir grand chose de commun avec le programme initial sur lequel ont voté les français. La crise démocratique de la IVème République aura ainsi abouti à une rupture totale de confiance entre les français et leur Assemblée Nationale, les premiers ayant

estimé que la souveraineté populaire leur avait échappé au profit d'une souveraineté des partis politiques. Ce sentiment profond est accentué par le fait que dans un système de scrutin proportionnel, le pouvoir de désigner les candidats appartient de fait aux appareils politiques et rompt le lien entre élus et électeurs d'une circonscription que l'on connaît dans un scrutin majoritaire à un ou deux tours. L'instauration d'une dose de proportionnelle en lieu et place d'une proportionnelle intégrale pourrait, peut être, permettre d'atténuer ces défauts mais nous pouvons observer que dans le système allemand, le pays pourtant habitué à la discipline, aux négociations, n'échappe pas à la difficulté de former des coalitions de gouvernement aux projets clairement établis.

Il me semble finalement que l'essentiel du débat est ailleurs et qu'il faut se poser la question du rôle et de la place que les partis politiques doivent jouer dans une démocratie moderne et efficace. La Science Politique nous apprend que le mode de scrutin est plus qu'un point de détail technique mais structure durablement la vie politique du pays où il s'applique. Une proportionnelle intégrale conduit au multipartisme. Un scrutin uninominal à un tour à la mode américaine ou britannique impose un bipartisme Démocrate/Républicain ou Conservateurs/Travailleurs. Un scrutin uninominal à deux tours, tel que le système français, produit un système bipolaire gauche/droite dont il est difficile de s'extraire. Au-delà de ces principes intangibles et qui ne souffrent guère d'exceptions, des régimes électoraux mixant ces différents modes de scrutin produisent des résultats intermédiaires.

Nos nombreux changements de mode de scrutin s'expliquent par la difficulté à stabiliser nos institutions. Les fins tragiques ou difficiles de la Troisième et de la Quatrième République ont conduit notre pays à vivre une certaine forme de traumatisme vis à vis des partis politiques. Le Général de Gaulle l'a exprimé avec beaucoup de talent, nous nous en souvenons, à l'occasion d'un entretien télévisé avec Michel Droit le 15 décembre 1965, quatre jours avant le deuxième tour de l'élection présidentielle : « Entre monsieur Clemenceau et monsieur Paul Reynaud c'est-à-dire de 1920 à 1940, on a eu quarante sept ministères en vingt ans. Voilà le régime des partis. Alors naturellement, on a été battus, écrasés. En 40, on n'avait rien préparé, on était divisé par les partis. On n'avait pas les armes nécessaires ».

Nous nous souvenons aussi du discours de Bayeux, le 16 juin 1946, où de Gaulle exprimait avec force ce que devait être, selon lui, le fonctionnement de nos institutions et qui annonçait la Vème République : « En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée. Or, comment cette unité, cette cohésion, cette discipline seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre et si chacun des membres du gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale tout entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ? »

Il est intéressant de constater que les institutions gaulliennes de la Vème République et le régime semi présidentiel, avec un parlementarisme rationalisé autour d'un scrutin uninominal à deux tours, n'aura pas permis, lui non plus, de trouver cette stabilité institutionnelle que l'on peut envier aux Anglo Saxons. Bien sûr l'efficacité de ce régime aura permis à des

majorités de gouverner, même lorsqu'elles sont devenues temporairement « minoritaires » dans l'opinion. Mais la bipolarisation aura en définitive durablement divisée la France en deux blocs, souvent tirés vers les extrêmes et laissant s'installer une profonde insatisfaction démocratique.

L'élection d'Emmanuel Macron, le 7 mai 2017, ouvre une nouvelle page de cette histoire politique et de ces rapports complexes entre les français et leurs institutions. Son élection est une élection en dehors des partis politiques et contre les partis politiques traditionnels à un moment où ces derniers ont massivement perdu la confiance des Français. L'intuition impressionnante de Macron est que, en dehors de toute attache partisane, une rencontre directe, très gaullienne finalement, avec les Français pouvait être gagnante. Emmanuel Macron n'aime pas les partis politiques et n'a pas réellement souhaité depuis créer de parti politique présidentiel. En Marche est d'abord un mouvement, un espace collectif, un instrument de campagne et lorsqu'il est obligé, pour des raisons institutionnelles de se transformer en parti politique, il n'est ni réellement aidé, ni soutenu par le Président de la République qui ne nomme même pas de Premier Ministre émanant de ses rangs. Comment s'étonner dès lors de la succession d'échecs électoraux à l'exception notable bien sûr de l'élection législative ayant suivi l'élection présidentielle et d'une élection européenne mitigée.

C'est à l'aune de ces éléments que s'inscrit le débat sur l'instauration d'une dose de proportionnelle dans notre mode de scrutin. Le Président Macron n'en veut pas car cela ne correspond pas à sa lecture des institutions à la fois moderne (des formes de démocratie directe ou digitale) mais aussi assez gaullienne (un Président qui ne dépend pas des partis). Le programme du candidat Macron de 32 pages ne comportait d'ailleurs pas de promesse de réforme de scrutin et d'introduction de dose de proportionnelle. Ce n'est que sous l'insistance de François Bayrou, pour négocier son ralliement, que le candidat Macron en a accepté le principe, du bout des lèvres. Elle ne sera donc pas introduite, en tout cas pas dans ce mandat.

Cela ne changerait de toutes les façons pas grand chose à la crise démocratique que nous connaissons. Cette crise n'est évidemment pas une affaire de mode de scrutin. De la crise des gilets jaunes à l'envahissement du Capitole, des nouvelles formes d'expression digitales aux fake news en passant par les adeptes des théories du complot, cette crise n'est ni simplement française, ni attachée à un régime politique. Toutes les démocraties modernes sont confrontées, de façon concomitante, aux mêmes défis. La parole politique est mise en doute et en échec, les partis politiques ont perdu une grande partie de leur crédibilité et peinent à inventer de nouvelles formes de militantisme, d'actions, de dialogue avec les électeurs. Un mouvement nouveau comme la République en Marche, inspiré d'un Président jeune et nouvellement élu, aurait pu avoir cette ambition. Le fait est que ce n'est pas la voie choisie.

Dose de proportionnelle ou pas, le débat paraît ainsi quelque peu dérisoire à un moment où la réponse aux défis immenses de la crise démocratique nécessite une adhésion retrouvée de nos concitoyens aux institutions politiques de notre pays. A force de vouloir bouger ou adapter ces institutions, nous en oublions que leur force vient souvent de leur stabilité, que leur légitimité se nourrit de leurs racines et de leur histoire, leur permettant ainsi de maintenir une forme acceptée de contrat social ●

REGARD D'EXPERT

L'Arabie Saoudite incite les entreprises étrangères à quitter Dubaï pour Riyad



Bertrand BESANCENOT

est senior advisor chez ESL Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie saoudite en 2007. En février 2017 il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis, après l'élection d'Emmanuel MACRON en tant que Président de la République, Émissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen Orient.

Une source officielle a indiqué le 18 février que l'Arabie Saoudite a l'intention de cesser de signer des contrats avec les sociétés et institutions commerciales dont le siège régional ne serait pas situé dans le royaume. Il s'agit en fait des contrats du gouvernement, et des agences, institutions et fonds possédés par le gouvernement. La mesure prendra effet le 1er janvier 2024.

La même source a précisé que cette décision vise à inciter les entreprises étrangères qui traitent avec les autorités gouvernementales saoudiennes à s'installer en Arabie, de manière à créer des emplois sur place, à limiter les « fuites économiques » et à

garantir que les biens et services achetés par les agences gouvernementales ont une part de contenu local.

Cette mesure appelle les observations suivantes :

- Depuis longtemps les Saoudiens critiquaient le fait que leurs partenaires économiques étrangers aient leur siège régional à Dubaï, en utilisant la formule bien connue : « C'est comme si nous traitions les affaires françaises à partir de Monaco ! ».
- Aujourd'hui il est clair que le centre économique de la région se trouve en Arabie, alors qu'apparemment seulement 5 % des sociétés étrangères travaillant dans le Golfe ont leur siège dans le royaume.
- La « Vision 2030 » a pour objectif prioritaire de fournir des emplois aux jeunes Saoudiens et de mettre un terme aux « fuites économiques », c'est-à-dire au fait que beaucoup d'affaires concernant l'Arabie se traitent à Dubaï où, par ailleurs, de nombreux touristes saoudiens passent leurs week-ends et congés - d'où également l'accent mis sur le développement des loisirs en Arabie.
- Les autorités saoudiennes avaient en fait déjà proposé un « programme HQ » comportant des incitatifs tels qu'une exemption de taxe de 50 ans ou la levée pour 10 ans des quotas relatifs à l'emploi de Saoudiens. Mais peu d'entreprises étrangères ont saisi cette opportunité. Le gouvernement a

donc choisi d'imposer la mesure.

- Cette décision a été bien accueillie par la communauté d'affaires saoudienne, qui espère en bénéficier directement ou indirectement.
- Le ministre des Finances a néanmoins tenu à souligner que certains secteurs seraient exclus et que naturellement les entreprises étrangères sans siège régional dans le pays pourraient continuer à travailler avec le secteur privé.
- Il a aussi nié que cette mesure vise Dubaï, mais la plupart des observateurs pensent au contraire qu'elle portera atteinte à la position de l'émirat comme hub d'affaires et financier régional.
- Il est bien sûr prématuré de prévoir l'impact de cette décision, d'autant plus que ses modalités de mise en œuvre doivent encore être précisées. Simplement, il y a des raisons de penser que ce plan sera difficile à appliquer : outre la question délicate des dérogations attendues pour certains secteurs, le mouvement espéré par Riyad sera en réalité conditionné par plusieurs facteurs, dont des dérégulations nécessaires, l'acquisition du savoir-faire commercial de Dubaï, le développement des loisirs et l'amélioration du niveau des écoles pour les enfants d'expatriés. Bref, c'est surtout l'accroissement de l'attractivité du royaume - certes déjà engagé par les réformes de la « Vision 2030 » - qui déterminera le succès ou non de cette mesure ●

REGARD D'EXPERT

République démocratique du Congo, L'audacieuse stratégie de Félix Tshisekedi pour la présidentielle de 2023



Frédéric LEJEAL

Politologue de formation, spécialiste de l'Afrique depuis vingt-cinq ans, Frédéric LEJEAL a accompli sa carrière en tant que journaliste notamment comme rédacteur en Chef de La Lettre du Continent, publication bilingue confidentielle sur l'Afrique de l'Ouest et les réseaux d'affaires dans le Golfe de Guinée. Proche de Jean Audibert, ancien conseiller Afrique de François Mitterrand, il a vécu quatre ans sur ce continent, et a parcouru une trentaine de pays. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Le Burkina Faso » paru aux éditions Karthala.

N'eut été le tunnel d'élections présidentielles prévues au printemps (Niger, Bénin, Tchad, Congo-Brazzaville...) l'intérêt majeur de l'actualité politique africaine, en 2021, devrait résider dans l'actualité de la République démocratique du Congo (RDC). Depuis plusieurs semaines, ce pays-continent offre le spectacle inédit de David, incarné par le président Félix Tshisekedi alias « Fatshi », terrassant méticuleusement Goliath, représenté par son prédécesseur Joseph Kabila. Feutrée durant des mois, la guerre que se vouent ces deux leaders dans le plus vaste pays africain derrière l'Algérie, se joue désormais à fleuret démouchetés. Objectif du locataire du Palais de la Nation, à Kinshasa : desserrer l'étau imposé par l'ancien chef de l'Etat dans le cadre d'une alliance contre fortune scellée durant la présidentielle de 2018. Pour Félix Tshisekedi l'enjeu est double. D'une part, élargir sa base électorale à l'approche de la présidentielle de 2023 tout en affaiblissant, d'autre part, corrélativement celle de son adversaire, soucieux de prendre sa revanche au cours du même scrutin.

Élu à la présidentielle du 30 décembre 2018 dans des conditions contestées, le patron de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ne doit, en effet, sa victoire qu'à l'association de circonstance nouée avec le président sortant alors au pouvoir durant dix-huit ans. Déclaré vainqueur de cette élection en lieu et place de Martin Fayulu, candidat de la coalition de l'opposition Lamuka

donné gagnant par les observateurs de l'influente Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), Félix Tshisekedi s'est vu contraint, dès le début de son mandat, d'entamer une cohabitation forcée avec l'ancien régime, ce dernier ayant remporté les législatives organisées le même jour sur fond de dénonciations de fraudes à grande échelle.

Suspecté de vouloir garder les rênes du pouvoir en coulisse et fort de sa domination au parlement à travers le Front commun pour le Congo (FCC), Joseph Kabila a ainsi à peine négocié l'entrée de ses proches dans le gouvernement de cohabitation. Ces derniers ont raflé les principaux postes régaliens. Son ancien conseiller Sylvestre Ilunga Ilunkamba a été imposé comme chef du gouvernement. En outre, la majorité à l'Assemblée nationale lui a très vite assuré un contrôle total de la politique de Félix Tshisekedi avec la capacité de faire et de défaire ses différentes réformes.

Cet atelage va cependant rapidement s'essouffler. Enerré dans un étouffoir, empêché de porter librement ses actions, le fils d'Etienne Tshisekedi, opposant historique du président Mobutu Sese Seko, entend se libérer de ce poids après deux années de mandat sous tension. Se montrant beaucoup plus roué que la bonhomie de son visage ne le laisse supposer, il décide, le 6 décembre 2020, après de larges consultations, de faire voler cette coalition en éclat en actant la rupture avec son allié. Le château de cartes congolais issu d'une alternance qualifiée d'historique malgré ses lourdes imperfections se trouve totalement rebattu.

Le divorce se joue en plusieurs actes. Le premier au parlement avec le basculement de plusieurs dizaines de députés apparentés FCC dans le camp du nouveau pouvoir. Dans un pays où chaque fonction est monnayable et achetable, le Cap pour le Changement (Cach), la mouvance pro-Tshisekedi, organise une véritable « transhumance » en vue de ramener les pro-kabilas au sein d'une « Union sacrée » constituée autour de son projet de société.

Symbole de ce mouvement de balancier, une centaine de députés jadis ralliés au FCC dont des caciques comme l'emblématique ministre de l'Information Lambert Mende décident de rejoindre la nouvelle majorité en formation. Rongé de l'intérieur, le parti kabiliste perd de facto la présidence de l'Assemblée nationale ce qui se traduit par la destitution de la présidente pro-Kabila Jeanine Mabunda après un vote sur fonds de violences entre les deux

camps. Le second acte et autre revers pour le FCC est symbolisé par la chute de Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Ce dernier était en poste depuis mai 2019 au terme d'après négociations avec Joseph Kabila. Il assurait pour le compte du président sortant le rôle de vigie sur l'ensemble de l'exécutif. En janvier dernier, il a dû démissionner et abandonner son fauteuil à la suite d'une motion de censure du nouveau bloc parlementaire.

Voulant éviter toute mesure de rétorsion et de contestation violente Félix Tshisekedi s'est, par ailleurs, employé à ranger le dispositif sécuritaire de son prédécesseur de son côté. Avant de rompre les amarres, il s'est notamment assuré de la loyauté de l'armée tout en s'ingéniant à obtenir des plus hauts responsables militaires la neutralité républicaine à l'image du commandant de la Garde Républicaine (GR), le général-major Christian Tshiwewe Songesha. Plusieurs personnalités emblématiques de l'ère Kabila sont parallèlement inquiétées par la justice. C'est le cas de Kalev Mutond, le patron de la puissante Agence nationale de renseignements (ANR) de 2011 à 2018 qui est actuellement rattrapé par la justice pour des faits de détentions arbitraires, tortures et tentative d'assassinat. Enfin, l'ancien président s'est vu privé, début février, des centaines d'hommes qui composaient sa garde rapprochée à travers tout le pays. Ces derniers ont été priés de rejoindre leurs unités respectives. Désormais, la protection de Joseph Kabila n'est plus assurée que par de simples policiers.

Qu'ils soient attirés par les sirènes de la nouvelle majorité ou dépouillés de leurs prérogatives, les dépositaires du régime ayant régné sur le pays de 2001 à 2018 sont progressivement marginalisés. A l'instar de Kalev Mutond, ils se savent par ailleurs à la merci de poursuites judiciaires et autres tracasseries du même acabit. Pour l'heure, le camp kabiliste n'a pas réagi outre mesure à cette chasse aux sorcières si ce n'est par les violences partisans au Palais du Peuple, siège du parlement, lors de la dénonciation par Félix Tshisekedi de l'accord de gouvernement. Toutefois, au pays où le mercato politique est érigé en sport national, Joseph Kabila n'a sans doute pas dit son dernier mot. Un coup de théâtre n'est jamais à exclure dans l'ex-Zaïre où l'instabilité demeure une donnée fondamentale de la géopolitique locale. Pour l'heure, le fils de Laurent Désiré Kabila joue comme à son habitude l'effacement et se contente de multiplier les voyages à l'étranger. Mi-février, il se trouvait à Dubaï loin du tumulte kinoïse ●

REGARD D'EXPERT

Fear of the Dark



Damien Liccia

Vice-président de l'Observatoire stratégique de l'information



Jean-Baptiste Delhomme

Partner d'Antidox

Nous avons beaucoup écrit ces dernières semaines au sujet des révélations conjointes de Facebook et de Graphika, une société américaine d'analyse de données, sur les supposées menées informationnelles attribuées à l'armée française dans plusieurs zones géographiques, et notamment en Afrique. Avec du recul, (rappelons que les premières révélations datent de la mi-décembre), il nous semble que nous sommes passés à côté de l'essentiel et de la vraie question : ce type d'opérations est-il adéquat, opportun, pertinent et légitime ?

Commensalisme informationnel

Pour rappel Graphika, une société d'analyse de données américaine spécialisée dans la détection de campagnes d'influence et de désinformation, a publié une étude à la mi-décembre visant à décrire les opérations informationnelles françaises et russes sur différentes zones géographiques, notamment en Afrique et plus spécifiquement au Mali et Centrafrique. Cette étude a été publiée de manière concomitante aux révélations de la direction de la sécurité de Facebook. Les deux entités sont d'ailleurs très proches, comme l'indique, à titre d'exemple, le recrutement récent de Ben Nimmo, ancien chercheur de Graphika, par le réseau de Mark Zuckerberg pour travailler sur la mise en place d'une stratégie globale de renseignement contre les opérations d'influence.

Les études publiées par Graphika au cours des deux dernières années traitent de menées informationnelles russes, chinoises, iraniennes, indiennes et désormais d'actions attribuées à la France. Les États-Unis font figure de grands absents du hit-parade de la guerre informationnelle établi, mois après mois, par Graphika. Une absence qui s'explique, sûrement, par le fait que les services américains, et c'est un fait connu, répugnent à ce type de menées informationnelles que l'éthique et la morale ne manquent pas de réprover.

Un hypothétique biais d'analyse que les Russes, dans l'édition internationale de RT (Russia Today), n'ont pas manqué, un brin moqueurs, de souligner en mettant en avant le fait que, pour la première fois, Facebook et Graphika impliquent un membre de l'OTAN, la France donc, dans des actions d'influence.

Le tir longue distance des partisans e la guerre informationnelle

La neutralité de l'émetteur n'est, au mieux, qu'une vue de l'esprit que ne sauraient dissimuler ni les artifices de présentation, ni les ébauches de méthodologies présentées par Graphika. Car si l'étude en question contribue à donner corps à l'idée selon laquelle l'armée française aurait entrepris des actions informationnelles "dark" dans le cyberspace, à aucun moment les auteurs de l'étude n'apportent la moindre preuve. Les chercheurs de Graphika soulignent ainsi dans le propos liminaire de leur étude que Facebook n'a aucunement attribué clairement et directement les opérations mises au jour dans le cadre de leur enquête au gouvernement français ou à l'armée française, dans toutes ses composantes. Une prudence que la société américaine d'analyse de données reprend à son compte, en soulignant que leur rapport « n'offre aucune preuve d'une participation du gouvernement français ou des entités militaires françaises ».

Rappelons qu'en matière de guerre informationnelle, dans laquelle les catégories sont souvent floues du fait de l'enchevêtrement d'acteurs (officines, Etats ou encore sociétés privées), des tactiques utilisées (proxy, false flags), et du relatif anonymat offert par le numérique l'attribution d'actions relève toujours d'un acte politique.

Et si l'attribution fait défaut, le jugement, lui, est présent puisque, toujours dans leur propos liminaire, les consultants-chercheurs de la société américaine soulignent que la logique de "fake anti-fake news", supposément constitutive de l'axe stratégique du narratif déployé par des acteurs liés à l'armée française, ne saurait constituer une réponse adéquate aux enjeux informationnels posés par les rivalités de puissance dans le cyberspace. S'affranchissant des limites de la seule démarche analytique, les chercheurs de Graphika estiment ainsi que les « opérations couvertes comme celles réalisés en Centrafrique constituent un problème pour la santé et la crédibilité du débat démocratique » et, plus loin, de souligner que « le recours accru à des opérations de ce type dans une logique de contre-influence ne constitue pas une solution » aux enjeux posés ».

En somme, "laissez-passer" et "laissez faire". Mais est-ce bien raisonnable dès lors que la thématique de la guerre informa-

tionnelle est sur toutes les lèvres, et que pas un jour ne passe sans que des déclinaisons intellectuelles autour de la thématique de la « weaponization of information » ne voient le jour ?

Quand Graphika invite l'armée française à capituler en rase campagne

Quoi qu'il ait fait l'armée française, ou des organes reliés à cette dernière, sur les espaces informationnels listés par Facebook et Graphika l'erreur stratégique majeure eût été de ne rien faire, de laisser le champ libre à l'ennemi. Une fois qu'il a été dit et acté que la nature de la guerre avait évolué, et ces mutations préexistaient, de loin, aux réseaux sociaux, reste à savoir si le nouveau terrain de bataille doit être investi, ou bien si, au contraire, pour ne pas déplaire à Graphika et Facebook, il faut laisser la Russie aujourd'hui, la Chine demain, dénigrer à longueur de journées via leurs organes d'influence respectifs les opérations militaires dans lesquelles la France est engagée.



Quand Sputnik titre en novembre 2019 sur les propos d'un «étudiant diplômé sans emploi» de 24 ans qui déclare « nous demandons le départ des troupes de l'ONU et la France. Si elles ne peuvent pas intervenir contre les terroristes, elles n'ont pas leur place ici », et d'ajouter plus loin, dans un véritable cri du cœur, « nous demandons aux Russes de venir », quand Sputnik, toujours, décrit le Mali comme «nouvel Afghanistan pour l'armée française» ou s'interroge en se demandant «pourquoi l'armée française reste au Mali malgré son échec stratégique et les pertes humaines», faut-il, là encore, ne rien faire ?

Si les guerres informationnelles existent, et cela ne fait guère de doute ; si, au quotidien, des rivalités de puissances ont lieu dans le cyberspace, le déshonneur serait de refuser les enga-

gements et de laisser aux ennemis la primauté en matière d'influence des opinions publiques ciblées.

Back to Dark

"Nous savons maintenant que le moyen essentiel pour vaincre dans la guerre moderne est de s'assurer l'appui inconditionnel des populations ; il est aussi indispensable aux combattants que l'eau au poisson". Lorsque le colonel Roger Trinquier, théoricien de la guerre subversive ou guerre révolutionnaire, écrit La Guerre Moderne, ouvrage publié en 1961 aux éditions de La Table Ronde, la guerre d'Indochine n'est terminée que depuis seulement six ans et le conflit algérien, marqué par une bataille furieuse entre la France et le FLN pour gagner les "cœurs et les esprits", fait toujours rage. Bien que quelque peu marquées par son temps, les réflexions du colonel Trinquier font écho aux "guerres informationnelles" qui émaillent notre époque. Dans son maître-ouvrage, Trinquier souligne que "la guerre est maintenant un ensemble d'actions de toutes natures (politiques, sociales, économiques, psychologiques, armées, etc.) qui vise le renversement du pouvoir établi dans un pays et son remplacement par un autre régime". Pour Trinquier, la guerre subversive contrairement aux guerres du passé n'est plus, comme jadis, le choc entre deux armées. Désormais l'ennemi est difficile à situer, car "aucune frontière matérielle ne sépare les deux camps", et cependant cette dernière, qui peut-être de nature idéologique ou immatérielle, "doit être impérativement fixée, si nous voulons atteindre sûrement notre adversaire et le vaincre".

Cette dimension vaporeuse, si ce n'est insaisissable ou supposément imperceptible, des conflits à laquelle, et toujours pour citer le colonel Trinquier vient s'ajouter la "fiction de la paix", tranche avec les conflits passés où la rupture entre la paix et la guerre était nette et tranchée. Or, quand Sputnik et des pages Facebook s'engagent dans un travail de sappe de l'opération Barkhane auprès des populations locales, est-ce du "soft power", des escarmouches informationnelles ou bien cela ressort-il de la guerre moderne ?

Front(s)

Les guerres asymétriques de la seconde moitié du XXe siècle jusqu'aux conflits actuels ont montré combien la bataille de l'information et de l'opinion ont acquis une dimension stratégique centrale. Ce constat prolonge d'une certaine manière les réflexions de Clausewitz sur l'importance du moral dans la détermination d'une guerre - que les combattants des guérillas

et autres groupes terroristes ont fait leur en cherchant à "déplacer le front des opérations du théâtre militaire vers l'opinion publique", selon une formule de Nicolas Mazzucchi, chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), dans un article sur l'arme de l'information dans les conflits, paru dans l'ouvrage collectif Les guerres de l'information à l'ère numérique (PUF, 2021).

Comme il le souligne encore, les Etats occidentaux, à l'image notamment des Etats-Unis, sont parvenus dans les années 1990 à renverser le mouvement de la guerre de l'information via l'utilisation des "info-ops" et de la stracom, parvenant ainsi à "re-symétriser" des conflits de guérilla. Cet ascendant a été rendu possible grâce notamment à un contrôle étroit des canaux de diffusion. Toutefois, ce dernier a été remis en cause par l'irruption des réseaux sociaux décentralisés au cours de la dernière décennie. Une rupture technologique que les Etats autoritaires, par savoir-faire en matière de propagande, par absence de principes moraux inhibants, ou par souci de se défendre contre des menées informationnelles réelles ou supposées, ont tôt su exploiter à leur profit. Faisant leur les armes traditionnelles des faibles contre les forts, dont l'histoire récente a montré combien celles-ci se révélaient efficaces.

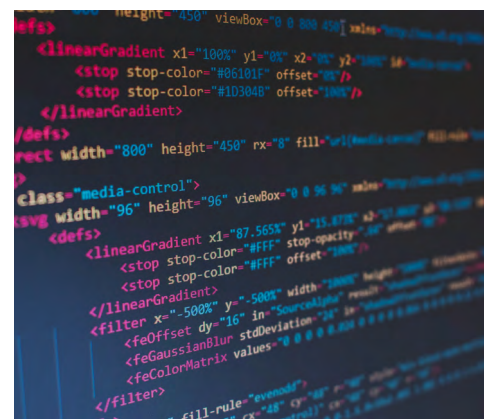
Dans un contexte de compétition internationale exacerbée, notamment entre ces Etats et les démocraties libérales occidentales, qui ne se traduit pas par un état de guerre ouverte, mais par une explosion du nombre de zones de tension et de conflits de basse intensité ("guerre improbable, paix impossible" pour reprendre la formule de Raymond Aron), les Etats démocratiques respectueux des libertés civiques cherchent à reprendre la main. La réponse judiciaire et politique (RGPD, loi fake news, loi Avia), qui visent à ré-imposer de la centralité et du contrôle (parfois non sans arrière-pensées) sur ces espaces sociaux, n'apporte pour l'heure que des réponses partielles. Toute tentative de réguler ces espaces sociaux se heurte à un fait essentiel : ceux-ci sont, pour l'essentiel, des entreprises privées américaines, basées en Californie, répondant à leurs propres logiques, soumises dans les faits à la seule souveraineté des Etats-Unis d'Amérique. La passe d'arme entre Washington et Pékin autour du contrôle de Tik Tok sous l'ère Trump n'en aura été qu'une illustration parmi d'autres.

Sans la capacité de "contrôler" les canaux de diffusion, se pose dès lors la question des autres moyens disponibles pour re-symétriser le conflit et reprendre l'initiative. La réponse ne va pas de soi en démocratie, comme le résumait Céline Marangé et

Maud Quessard dans l'introduction de l'ouvrage qu'elles ont dirigé, Les guerres de l'information à l'ère numérique. "Les gouvernements soucieux de préserver les institutions démocratiques et la sincérité du vote se trouvent confrontés à des dilemmes cornéliens, tout autant qu'à des questions insolubles. Les démocraties peuvent-elles, en temps de paix, utiliser «les armes de l'adversaire» sans renier leurs valeurs et dévoyer leurs principes ?".

Cette interrogation morale, qui n'est pas sans faire écho au débat casuistique éternel entre éthique finaliste et éthique procédurale, paraît relativement éthéré par rapport à une préoccupation plus prosaïque : «comment ne pas laisser la guerre hybride à nos adversaires ? "En croisant davantage les champs matériel et immatériel, ce qui requiert un savoir-faire spécifique en matière de renseignement, d'action clandestine et de communication stratégique" comme l'énonce Thomas Gomart, Directeur de l'IFRI dans son dernier essai, Guerre invisibles, nos prochains défis géopolitiques (Tallandier 2021).

La France ne pourra du moins pas faire l'économie de cette réflexion stratégique. "C'est l'ennemi qui vous désigne" faisait observer Julien Freund à Jean Hippolyte à l'occasion de la soutenance de sa thèse en 1965. On pourrait faire observer la même chose du champ de bataille ●



REGARD D'EXPERTE

They are young



Mathilde AUBINAUD

diplômée d'ASSAS et de CELSA, en stratégie de marque branding, est communicante et plume. Après avoir été responsable en relations publiques, elle poursuit son activité de communicante, enseigne et décrypte régulièrement la communication politique. Son dernier livre La Saga des Audacieux, est paru chez VA Editions.

Bonne nouvelle. Les politiques sont de plus en plus nombreux à s'adresser directement aux jeunes en se rendant, finalement, sur leurs propres canaux. Les échéances 2022 sont évidemment bien présentes dans les esprits des uns et des autres.

Pas de sursignification

On a parlé de politique. Enfin. Avec ma petite sœur étudiante. Avec les stories de Gabriel Attal, on a discuté des missions du porte-parole du Gouvernement. Après l'interview d'Hugo Travers sur Twitch avec Frédéric Vidal, on a évoqué le rôle de la ministre de l'Enseignement supérieur. Et nous sommes revenues sur tel ou tel décideur politique présent sur TikTok, Snapchat ou bien encore YouTube. Le format et le canal changent. C'est d'ailleurs pour cela qu'on en parle autant. Pourtant, l'exercice de communication demeure bien le même pour le responsable politique. Il s'agit toujours d'être entendu et d'être écouté des parties prenantes auxquelles on entend s'adresser. Pour le pouvoir en place, il convient de valoriser les propositions concrètes et les initia-

tives prises qui se traduisent dans le quotidien des jeunes devant faire face à la crise et aux difficultés à se projeter pour la suite. Emergent, ainsi, de nouvelles manières de s'adresser à ces jeunes sans les singer avec leurs propres codes. Nul besoin de sursignifier ou de surjouer telle ou telle attitude pour tenter, vainement, de paraître un peu plus cool qu'habituellement.

Pour de vrai

S'y intéresser pour de vrai. Pour s'adresser à des publics, il faut qu'ils se sentent concernés depuis leurs canaux tout en restant fidèles à leurs habitudes de consommation médiatique. La séquence récente avec les youtubeurs McFly et Carlito le manifeste d'ailleurs bien. Emmanuel Macron leur a lancé un défi qui a fait beaucoup parler. Il consiste à réussir à franchir le cap des 10 millions de vues avec une vidéo mettant en exergue l'importance des gestes barrières. Bien entendu, le bruit médiatique est assuré, avec un souci de pédagogie et de sensibilisation à l'intention des plus jeunes. Ce sera un clip de 4 minutes 43 intitulé « Je me souviens ». On y retrouve l'esprit et le sens de la dérision très présents dans les créations de McFly et Carlito. Avec humour, les protagonistes rappellent que ces gestes importent dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons. Voici un détour par le divertissement pour inciter à adopter un bon comportement. La viralité est de mise tout comme les conversations suscitées à ce sujet. Le buzz est bien là ; auprès des jeunes générations à qui la vidéo s'adresse en premier lieu. L'écho suscité par ce pari lancé par le président de la République a aussi été repris par les médias généralistes. De l'annonce du défi par Emmanuel Macron à la réalisation de ce défi en passant par la diffusion de la vidéo sur YouTube ; la séquence communication a été rythmée en plusieurs temps.

Endosser le costume de responsable politique

Un medium singulier. Cultiver l'effet de surprise et continuer à étonner les parties prenantes à qui le politique souhaite s'adresser. Garder l'initiative. Le choix du medium peut y participer pleinement. On se souvient de la forte médiatisation de l'interview d'Emmanuel Macron, le 4 décembre 2020, par Brut. On sait aussi bien que les élections de 2022 approchent à grands pas dans un contexte où la distance sociale est de mise. Il convient, ainsi, d'être malin, ingénieux et innovant afin de rendre audible son candidat. Outre les médias traditionnels qui demeurent, bien entendu, cruciaux, les candidats se feront aussi entendre sur des pureplayers. On les verra également intervenir sur Twitch et aussi en story sur Instagram. La manière dont les politiques s'emparent de ces réseaux et ces plateformes sera, bien entendu, analysée et décryptée. La vigilance est bien de mise : le recours à ces nouveaux canaux ne doit pas être appréhendé comme un simple décorum jetable et interchangeable. Sinon, le risque de perdre de crédibilité de la parole politique s'installera. Charge à ces politiques, parfois devenus un peu geeks, d'endosser leur costume de responsables avec simplicité et authenticité. Ils restent, en effet, avant toute chose, des responsables qui prennent des décisions. Cette dimension se doit d'être pleinement visible et entendue auprès des publics. Elle ne peut être diluée et apparaître en second plan derrière tel ou tel émoji ou bien nouvelle formule.

La focale mise sur ces nouveaux outils et ces plateformes qui tendent à s'imposer chaque jour davantage pour cette jeune génération est un signal fort et important. Une manière pour elle d'enfin se faire entendre, de porter sa voix et de retisser un lien. Alors, oui, on continuera de parler politique avec ma petite sœur ●

À propos de nous



Xavier DESMAISON
CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.